

06.01.2009 - 14:37 Uhr

Invitation à une conférence de presse: Le modèle de l'interlocuteur/interlocutrice personnel de santé (IPS) : une proposition idéale pour réformer la politique de la santé

Bern (ots) -

Association suisse des médecins-assistant(e)s des
chef(fe)s de clinique (ASMAC)
Syndicat suisse des services publics (ssp)
Association suisse des infirmières et infirmiers (ASI)
Fédération suisse des associations professionnelles du domaine de la
santé (FSAS)
Association suisse des ergothérapeutes (ASE)
Union syndicale suisse (USS)
Association des médecins indépendants (VUA)
Fédération suisse des sages-femmes (FSSF)
physioswiss

Madame, Monsieur,

les organisations susmentionnées vous invitent à une conférence de
presse commune intitulée:

Le modèle de l'interlocuteur/interlocutrice personnel de santé
(IPS) : une proposition idéale pour réformer la politique de la santé

Lundi 12 janvier 2009, à 10 heures,
à l'hôtel Bern (salle 2, 2e étage), Zeughausgasse 9, Berne

Le 1er juin 2008, le peuple a dit clairement NON au diktat des
caisses et à une médecine à deux vitesses. Aujourd'hui, il s'agit
donc de trouver des solutions pour une politique sociale de la santé.
Lors de sa dernière session d'hiver, le Conseil des États a « décidé
de ne rien décider ». C'est maintenant le tour du Conseil national.
Dans la perspective des délibérations de sa commission compétente,
des organisations spécialisées et professionnelles du secteur de la
santé veulent présenter un modèle commun qui se différencie nettement
des modèles qui ont échoué à ce jour et est compatible avec les idées
développées par l'assurance-maladie Visana. Au coeur de ce modèle se
trouve l'interlocuteur/interlocutrice personnel de santé (IPS). L'IPS
doit garantir les soins primaires dans le cadre de la médecine de
famille, coordonner de manière optimale les prestations entre elles
et contribuer ainsi à la baisse et à la maîtrise de coûts. Ce modèle
garantira également l'accès de tou-tes les catégories de la
population à des soins médicaux de haut niveau, favorisera la
fourniture de soins en réseau et laissera pour l'essentiel aux
patient(e)s le libre choix du médecin.

Les personnes suivantes prendront la parole :

- Rosmarie Glauser, secrétaire politique de l'ASMAC
- Claudia Galli, président de la FSAS
- Christine Goll, présidente du ssp et vice-présidente de l'USS
- Christoph Bosshard, président de l'ASMAC
- David Winizki, médecin de famille

Contact:

Ewald Ackermann (031 377 01 09), service de l'information de l'USS,
est à votre disposition pour tout complément d'information.

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003695/100575802> abgerufen werden.